

Nouvelle nomenclature STI

Les enseignants STI ont récemment reçu une lettre du Recteur les enjoignant de se situer dans une nouvelle nomenclature, calquée sur les orientations de la réforme STI2D.

Ce changement d'intitulé disciplinaire, qui s'inscrit dans le cadre de la RGPP (où l'on cherche notamment à gommer les spécificités et à développer la polyvalence des agents de la Fonction publique), permettra, comme aujourd'hui au Lycée technologique, de rendre plus souple la gestion des Personnels enseignants, mais à nouveau au détriment du Service public d'Éducation.

Comment accepter l'inacceptable ?

SUD Éducation Lorraine soutient les professeurs des disciplines STI et les appelle à **ne pas répondre à la demande du rectorat** :

- pour refuser une déqualification de leur métier
- pour protester contre la poursuite, par l'actuel gouvernement, de la mise en œuvre des récentes contre-réformes engagées au Lycée et dont ce changement de nomenclature est un des piliers.

SUD Éducation Lorraine, appelle les professeurs STI à se réunir et agir collectivement et **exige**, avec d'autres centrales syndicales, **l'abrogation de la circulaire** à l'origine de cet appel à changement de nomenclature.

Nancy, le 13 septembre 2012.